



Vie communale Projet de Ville Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
 Enseignement Tourisme civil International Finances

Communiqué Collège du 01/02/2013



Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 1er février 2013

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 1er février 2013, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- Fréquentation de la patinoire
- Appel à Projets en matière de lutte contre la malpropreté à Liège
- Une circulation piétonne sécurisée, un objectif prioritaire pour l'espace public de qualité

Fréquentation de la patinoire

M. Willy Demeyer, Bourgmestre, a informé le Collège sur les chiffres de fréquentation de la patinoire.

Depuis le 8 décembre dernier, la nouvelle patinoire de Liège fait le bonheur des amateurs de glisse et des sportifs adeptes de la glace.

En moins de deux mois, la patinoire a accueilli plus de 45.000 personnes venues profiter de cette magnifique infrastructure, seule patinoire olympique pour la partie francophone du pays.

La Ville de Liège se réjouit de l'engouement populaire pour ce nouvel espace mis à la disposition du public.

Parmi ces 45.000 utilisateurs, on retrouve bien entendu de nombreux citoyens venus passer un moment agréable sur la glace mais aussi des écoles (6.400 élèves ont déjà été accueillis).

Des animations spécifiques sont également proposées, comme les anniversaires (plus de 400 enfants y ont déjà participé), les soirées musicales les vendredis et samedis en soirée, le jardin des glaces (qui permet aux familles de découvrir de façon ludique les joies de la glisse), ... Ces animations font partie du service proposé par le gestionnaire de la patinoire, à savoir le groupe Equalia.

Les clubs sportifs ont bien repris leurs marques également puisqu'ils utilisent la patinoire à raison de 35 heures par semaine.

Pour les amateurs de sport sur glace, ce week-end sera assurément un grand moment puisque la patinoire de Liège accueillera la finale de la coupe de Belgique de hockey sur glace ce samedi 2 février. La présentation des équipes, Herentals et Louvain, est prévue à 19h50 et le match débutera à 20h. Il reste quelques entrées qui seront vendues ce samedi sur place à partir de 18h30.

L'accueil d'événements de cette envergure illustre la qualité de cette infrastructure publique et ne manquera pas d'attirer à Liège un public venu des quatre coins de la Belgique.

A la lumière des premières semaines de fonctionnement, la Ville de Liège est donc particulièrement satisfaite des résultats de ce nouvel outil métropolitain.



© Marc Detiffe



Appel à Projets en matière de lutte contre la malpropreté à Liège

M. André Schroyen, Echevin de l'Environnement et de la Vie sociale a fait au Collège communal, une déclaration relative à l'Appel à Projets en matière de lutte contre la malpropreté à Liège.

Pour la huitième année consécutive, l'ASBL « Liège Propreté » et l'Echevinat de l'Environnement et de la Vie sociale mettent en place, avec la participation de tout le réseau associatif, une opération d'envergure afin de lutter contre la malpropreté.

Un succès croissant

Cette initiative rencontre chaque année toujours plus de succès. En 2012, ce ne sont pas moins de 33 projets qui se sont retrouvés en lice et qui se sont partagés 7.050 € sur base du classement ! Des projets forts et différents, mais qui se sont tous attachés à répondre aux critères principaux pris en compte par le jury : qualité, originalité, aspect pédagogique et efficacité! Certains participants sont déjà des habitués et répondent présents chaque année.

Quelles actions ?

Toute action :

- susceptible d'améliorer la propreté de notre Ville (propreté des rues, des parcs, des espaces publics,...) ;
- visant à lutter contre le vandalisme et l'incivisme relatifs à la propreté ;
- destinée à sensibiliser les citoyens à une bonne gestion des déchets et/ou à la propreté.

Qui peut participer ?

- les Comités de quartier reconnus par la Ville de Liège ;
- les mouvements de jeunesse reconnus par la Communauté française ;
- les clubs sportifs appartenant à une fédération reconnue ;
- les ASBL ou les Associations de fait reconnues.

Le lauréat se verra remettre 1.000 euros, les primes suivantes étant de 500 euros (2ème place), 400 euros (3ème), 350 euros (4ème) et 300 euros (5ème). Les 35 projets retenus par le jury et mis en œuvre dans des conditions satisfaisantes se verront par ailleurs d'office gratifiés d'une prime de 150 euros.

Envie de participer ?

Les dates limites pour rentrer les dossiers de candidature sont fixées au :

- 8 mars 2013 pour les projets réalisés entre le 18 mars et le 21 avril 2013 ;
- 5 avril 2013 pour les projets réalisés entre le 22 avril et le 25 août 2013.

Plus d'infos ?

Le règlement précisant les conditions et modalités de participation peut être obtenu sur simple demande au

 04/221.93.68 ou par courriel  (gregory.gervalle@liege.be).



Une circulation piétonne sécurisée, un objectif prioritaire pour l'espace public de qualité

M. Roland Léonard, Echevin des Travaux a fait une déclaration au Collège communal relative à la circulation piétonne sécurisée.

En parallèle à la concrétisation du projet de tram et à la désignation de la Ville de Liège comme «Ville Wallonie cyclable», les actions de notre Cité se poursuivent dans le but d'un partage plus équitable de l'espace public en termes de mobilité. A ce titre, le piéton doit absolument être considéré et le Plan Trottoir présenté par Roland Léonard, Echevin des Travaux, atteste de cette ferme volonté.

Le Plan Trottoir consiste en la création et la rénovation d'itinéraires piétons. En effet, toutes les voiries de la Ville ne sont pas encore équipées de trottoirs et, dans certains cas, les trottoirs existants nécessitent une mise aux normes qui facilite et encourage leur usage. Il est bien sûr impossible de répondre d'un seul et même jet à tous les cas de figure. Aussi, une priorisation des investissements s'est-elle imposée en fonction de la fréquentation piétonne à proximité des pôles de services dans les quartiers et des situations potentiellement dangereuses pour les piétons. En effet, certaines de ces

situations n'offrent suffisamment de protection aux piétons et sont dans ce cas rédhitoires à ce mode de circulation.

Pour répondre à ces objectifs, une programmation annuelle de travaux a été planifiée. Les opérations spécifiques prévues en 2013 s'intégreront sur une dizaine de zones réparties dans tous les quartiers de la Ville:

Les voiries	Les quartiers
Avenue Jean Hans	Grivegnée
Rue Bourdon	Chênée
Rue des Prés	Wandre
Chaussée de Tongres	Rocourt
Rue Louis Pasteur	Jupille
Rue des Beaux Arts	Sclessin
Rue du Martyr Ferrer	Wandre
Rue de l'Arbre Sainte Barbe	Rocourt
Rue Nicolas Spiroux	Grivegnée
Rue Côte d'Or	Sclessin

Il est à noter que cette dynamique en faveur de la mobilité des piétons est également prise en compte dans le cadre du Plan triennal de Travaux subsidiés. La rénovation et le réaménagement des voiries intègrent en effet la préoccupation d'offrir dans le même temps des trottoirs de parfaite qualité à leurs usagers.

Dès le printemps, les chantiers suivants seront mis en œuvre en faveur des piétons:

Les voiries	Les quartiers
Rue Saint Laurent (partie)	Saint Laurent
Rue du Moulin (partie)	Bressoux
Rue François Lefèbvre (partie)	Rocourt
Rue du Sart-Tilman (partie)	Angleur
Rue de Rabosée	Wandre
Rue Célestin Damblon	Grivegnée

Au-delà des importants moyens investis dans ces différents chantiers, les Services des Travaux sont également très sensibilisés à cet objectif qualitatif concernant la circulation piétonne. Aussi interviennent-ils régulièrement pour des opérations ponctuelles qui répondent à des besoins immédiats et concrets. Ces interventions ne connaissent pas l'hiver. Ainsi, des opérations de sécurisation sont-elles entreprises pour certains trottoirs dont le revêtement a été endommagé par les intempéries. A titre d'exemple, on notera les opérations prévues dans les rues Auguste Ponson, Charlemagne et Joseph Donneaux ainsi que la sécurisation récente des trottoirs aux abords des Terrasses.

